

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 6 mars 2017 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Aline Alain, conseillère,
M. Derek Grilli, conseiller,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2017-03-31

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 février 2017;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Renouvellement membres du CCU;
7. Dépôt É/F 2016;
8. Adhésion Trio Desjardins;
9. Bail PPD;
10. Changement de tarif HQ;
11. Questions de l'assemblée;
12. Affaires nouvelles;
 - 12.1 Subventions;
 - 12.2 Motion de remerciements pour Aline Alain;
13. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2017

2017-03-32

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 février 2017;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 février 2017, et que le procès-verbal du 13 février 2017 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Suite à la séance d'information tenue le 5 mars concernant l'aide qui pourrait éventuellement être accordée à la CIEL par la municipalité, des questions sont posées au conseil sur les intentions de la municipalité relativement à l'hypothétique reprise de la propriété par la municipalité pour taxes impayées.

Des pistes de solution et de réflexion sont également données.

Le conseil remercie l'assemblée pour ses recommandations et donne l'assurance que toutes les pistes de solutions seront explorées.

Le conseil informe également l'assemblée que suite aux événements des dernières semaines, sa position concernant ce dossier pourrait être revue.

Il est également demandé au conseil de considérer les impacts sur le climat social du village, au même titre que les impacts sur la vie économique ou l'esthétique du village, lors des prochaines délibérations sur la question.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2017-03-33

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 6 mars 2017, telle que modifiée, pour un montant de 27 932.60\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201700041 à #201700065) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

5. RAPPORT DES COMITÉS

Les représentants des différents comités font rapport sur les activités de leur comité.

- Le conseiller Derek Grilli annonce que Nouveaux Horizons accordera une subvention de 20 000\$ à la FADOQ pour le renouvellement d'équipement;
- M. Grilli informe aussi le conseil que le projet ITMAV pour les aînés sera prolongé de deux ans grâce à une subvention de 90 000\$ du ministère de la Famille;
- Le directeur informe le conseil que la consultation publique prévue pour le 19 février à dû être déplacée faute de participants;
- M. le maire explique que le député libéral, Pierre Breton, effectue une tournée des municipalités et que lors de sa visite, les enjeux de la municipalité lui ont été présentés. M. Breton s'est montré très intéressé aux projets liés au Service d'Animation Estival de Lawrenceville.

6. RENOUVELLEMENT MEMBRES DU CCU

2017-03-34

Attendu que les membres du Comité Consultatif en Urbanisme sont nommés pour un mandat de deux ans;

Attendu qu'Éric Bossé a annoncé qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat pour les deux prochaines années;

Attendu que le conseil doit nommer un remplaçant pour le poste laissé vacant par le départ de M. Bossé;

Attendu que les autres membres du CCU souhaitent demeurer membres pour une autre période de deux ans;

Attendu que le conseil doit approuver la nomination des membres du CCU;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité nomme Derek Grilli comme membre du CCU en remplacement de M. Éric Bossé;

Que la municipalité accepte la nomination de Mme Johanne Dufresne, de Mme Majella René, de M. Claude Jeanson et de M. Guy Bisson, comme membres du CCU pour une période de deux ans.

7. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2016

Le directeur général, M. François Paquette, dépose le rapport financier 2016 et le rapport de l'auditeur.

8. ADHÉSION TRIO DESJARDINS

2017-03-35

Attendu que la municipalité était signataire de l'entente TRIO Desjardins 2016;

Attendu que la municipalité reconnaît l'importance du projet TRIO Desjardins en raison de ses retombées favorables sur les jeunes de la municipalité;

Attendu que les Loisirs de Lawrenceville souhaiteraient pouvoir compter sur trois participants pour le SAE 2017;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la Municipalité participe au projet TRIO Desjardins 2017;

Que la municipalité demande pour un nombre d'étudiants subventionnés de 3 pour le projet TRIO Desjardins 2017.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. BAIL PPD

2017-03-36

Attendu la demande des Entreprises PPD de louer les sections C1-C2 et F1 à F4 du 2095 Dandenault au montant de 1.50\$ du pied carré, calculé sur la superficie des sections F1 à F4 uniquement soit 9 000 pi²;

Attendu que la location serait pour une durée de huit mois débutant le 1^{er} février et se terminant le 30 septembre 2017;

Attendu que le bail pour les espaces **P-1** et **P-2**, la Cafétéria **C**, les toilettes et les bureaux du rez-de-chaussée **C**, **T** et **B Rc**, doit être renouvelé au 1^{er} avril;

Attendu que le renouvellement des espaces **P-1** et **P-2**, la Cafétéria **C**, les toilettes et les bureaux du rez-de-chaussée **C**, **T** et **B Rc**, se fera au même prix que la location actuelle;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité accepte de louer les sections C1-C2 et F1 à F4 du 2095 Dandenault, pour un montant de 1 125\$ plus taxes par mois, pour un total de 9 000\$ pour huit mois;

Que la municipalité renouvelle la location des espaces **P-1** et **P-2**, la Cafétéria **C**, les toilettes et les bureaux du rez-de-chaussée **C**, **T** et **B R c**, pour un montant de 6 948.33\$ plus taxes par mois, pour un total de 41 690\$ pour six mois;

Que le maire, M. Michel Carbonneau et le directeur général, M. François Paquette soient autorisés à signer le bail pour la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

*La conseillère Johanne Dufresne quitte la séance à 20h00.
Les membres présents forment quorum.*

10. CHANGEMENT TARIF HYDRO-QUÉBEC

2017-03-37

Attendu que la municipalité a reçu une proposition de modification du tarif d'électricité pour le 2095 Dandenault;

Attendu que le tarif actuel d'électricité (tarif M) se compose d'un taux sur la puissance de 14.37\$ du kW et d'un taux à la consommation de 0.0493\$ du kWh;

Attendu que le tarif proposé (tarif G9) se compose d'un taux sur la puissance de 4.02\$ du kW et d'un taux à la consommation de 0.099\$ du kWh;

Attendu que la municipalité pourrait épargner 3 000\$ sur la dépense annuelle d'électricité pour le 2095 Dandenault;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la Municipalité demande une modification du tarif d'électricité, pour le 2095 Dandenault afin de passer du tarif M au tarif G9.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1 Subventions

M. Grilli propose d'embaucher une ressource externe afin d'étudier les différents programmes de subventions disponibles pour la municipalité et de compléter les demandes lorsque la municipalité est admissible.

M. Grilli dépose également de la documentation sur diverses subventions présentement disponibles.

12.2 Motion de remerciement pour Aline Alain

Par cette motion de remerciement, adressée à Mme Aline Alain, le conseil souhaite, en son nom et au nom de la Municipalité, souligner la présence, la disponibilité et l'implication de Mme Alain au développement de la communauté.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-03-38

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Aline Alain, à 20h15, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.



Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général